

## Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

AVIS N° 2011 –37

Date : 21/10/2011	Objet : Projet de Charte du Parc National du Mercantour	Vote : favorable
----------------------	---	------------------

Le CSRPN, réuni le 21 octobre 2011, a examiné le projet de charte du parc national du Mercantour.

Le président du CSRPN a présenté une synthèse des échanges du groupe de travail du CSRPN réuni le 8 septembre 2011, qui ont porté principalement sur :

- les relations entre dimensions écologique, humaine et culturelle de ce territoire de confrontations et de mélanges ;
- l'enjeu représenté par l'adhésion des communes de l'aire d'adhésion pour la cohérence du territoire et pour les solidarités écologiques;
- la fréquentation et l'émergence de nouvelles activités et pratiques de loisirs susceptible de nuire à la tranquillité de la faune;
- l'importance de la prise en compte du patrimoine culturel.

Il a également insisté sur la biodiversité de ce territoire, considérée à juste titre comme un élément constitutif majeur du caractère du parc national et dont la protection est une mission fondamentale. Il a souligné que l'expérience de l'établissement public et ses relations avec les collectivités locales ont permis d'obtenir un bon niveau d'adhésion des collectivités locales.

Ces conclusions, confirmées en séance plénière, sont complétées sur les points suivants :

- bonne prise en compte du patrimoine géologique, très important dans ce secteur (Vallée de merveilles);
- accent mis dans la charte sur les zones humides et sur les vieilles forêts;
- souhait que le parc national du Mercantour travaille avec le parc national des Écrins sur les continuités écologiques.

**Avis 2011- 37 :** Conformément à la proposition du rapporteur, le CSRPN approuve à l'unanimité moins une abstention le projet de charte du parc national du Mercantour.

Le président du CSRPN : Pr. Marcel Barbero

*signé*